



15ème législature

Question N° : 38635	De M. Alain David (Socialistes et apparentés - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse > Diminution du nombre de places aux CRPE 2021	Analyse > Diminution du nombre de places aux CRPE 2021.
Question publiée au JO le : 04/05/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 10/08/2021 Date de renouvellement : 11/01/2022 Date de renouvellement : 31/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la diminution du nombre de places offertes aux concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) au titre de l'année 2021. En effet, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2021 aux CRPE est fixé à 9 890 postes, soit près de 900 places de moins qu'en 2020. Le nombre de postes offerts n'a jamais été aussi faible depuis 2013. Ce nombre insuffisant de places offertes est en contradiction avec la volonté du Gouvernement de créer des postes supplémentaires dans le premier degré et fait craindre un nouveau recours massif aux contractuels à la rentrée prochaine. Ce serait un mauvais signal de plus envoyé à une profession déjà en proie à une forte perte d'attractivité. Pour faire face à la crise sanitaire, une dotation supplémentaire de 625 postes était venue s'ajouter aux CRPE de la session 2020. Alors que l'on est toujours en pleine crise sanitaire et que le risque de futures vagues épidémiques existe, il lui demande si le Gouvernement entend permettre le recrutement supplémentaire de professeurs des écoles, par voie de concours, afin de mieux accueillir, mieux protéger et mieux accompagner les élèves à la rentrée prochaine.